



PRINCIPES ET METHODE POUR UNE BIOGRAPHIE - MISE A JOUR 2025

Des entretiens enregistrés

Nous convenons ensemble d'une série d'entretiens enregistrés à votre domicile (frais de déplacement à prévoir) ou à l'adresse de Passerelle des Mots, 4 rue de la Sinne à Mulhouse. L'enregistrement audio me permet d'être pleinement à l'écoute lors des interviews et de retranscrire fidèlement vos propos tout en travaillant le style pour un rendu final qui vous corresponde.

Une progression par validations successives

Dans la foulée de chaque entretien, je vous soumets une retranscription écrite (format Word et PDF) et sur papier pour relecture, modifications, précisions éventuelles et validation. Une fois la retranscription validée, l'entretien suivant est planifié.

Lorsque tous les entretiens ont été retranscrits et validés, l'ouvrage est mis en page et vous est transmis sous format Word et PDF et une impression papier reliée en spirale ou baguette (imprimante classique).

Vous pourrez alors décider de le diffuser selon votre souhait, de le reproduire, de confier à un imprimeur, ou de le proposer à l'édition. Cette étape est hors champ du contrat qui est signé avec la biographe.

Chaque projet est unique

Chaque projet est unique.

Il faut compter entre 8 et 10 heures en moyenne pour raconter de manière relativement synthétique une vie entière (entre 8 et 10 entretiens).

Les grandes lignes d'une vie ou d'une période particulière, peuvent faire l'objet d'un récit plus court sur 4 à 5 séances.

Chaque heure d'entretien génère en moyenne 6 à 7 heures de travail (retranscription, relecture, corrections, échanges, mise en page). Dans tous les cas, nous définissons ensemble un forfait à ne pas dépasser. L'échelonnement des paiements est envisageable.

Le tarif pour une heure d'écoute – avec retranscription, relecture, correction est fixé à **280 € en 2025.**

Il faut généralement compter entre 1 500 € et 3 500 € pour une biographie complète. Avant de commencer la rédaction de votre ouvrage, nous nous mettons d'accord sur un plan provisoire et sur un volume d'heures pour les entretiens, ce qui permet d'établir un devis.

L'acompte de garantie

Le lancement du travail d'écriture est conditionné par le paiement d'un acompte de garantie de 280 € pour la première séance d'écoute.



Cet acompte de garantie est une avance sur les heures de travail effectuées pour la première livraison.

Le premier rendez-vous

Un premier rendez-vous d'une heure au plus vise à préciser la méthode de travail, la fréquence des rencontres, l'ensemble des frais à prévoir, et à élaborer un plan cible pour pouvoir établir un devis estimatif. Je vous conseille de préparer notre entretien en notant vos questions au préalable.

Cette première rencontre est essentielle pour s'engager en connaissance de cause et s'assurer que la collaboration est possible et souhaitée de part et d'autre. L'engagement dans mon travail implique la confiance réciproque.

Ce premier rendez-vous est gratuit sauf déplacement éventuel (facturation des km sur la base du barème fiscal).

Frais de déplacement :

Gratuit dans un rayon de 5 km. Au-delà, selon barème fiscal 4CV (déduction de 5 km par trajet).